PGCA LIEVRE

ETAT DES LIEUX

ANALYSE

PERSPECTIVES

2007/2008

1 / Description de la zone

Les gorges de la Truyère d'un côté, le plateau de l'Aubrac de l'autre et une autoroute au milieu…, ainsi se dessine la zone du PGCA lièvre.

La particularité des 27000 Ha englobés dans ce plan de gestion, c'est la grande diversité des paysages qui les composent.

En effet se succèdent d'Est en Ouest :

- ✓ **une profonde vallée pastorale le long de la Truyère** entre St Pierre le Vieux et Albaret Sainte Marie, via Blavignac,
- ✓ **une Margeride bocagère peu classique** sur les hauteurs de St Pierre le Vieux et Blavignac,
- ✓ **un plateau profondément marqué par le remembrement** entre Albaret Sainte Marie et Rimeize en passant par Saint Chely d'Apcher,
- ✓ **une mosaïque de prairies, pâturages et bosquets de résineux** de la Chaze de Peyre à Fournels, sans oublier les Bessons, la Fage Saint Julien, Termes mais aussi le Fau de Peyre
- ✓ **la zone de transition entre Margeride et Aubrac** avec sa Hêtraie et ses grands espaces aux alentours de la Fage Montivernoux et de Saint Laurent de Veyres.

Le tout s'étageant de 800 à 1300 mètres d'altitude.

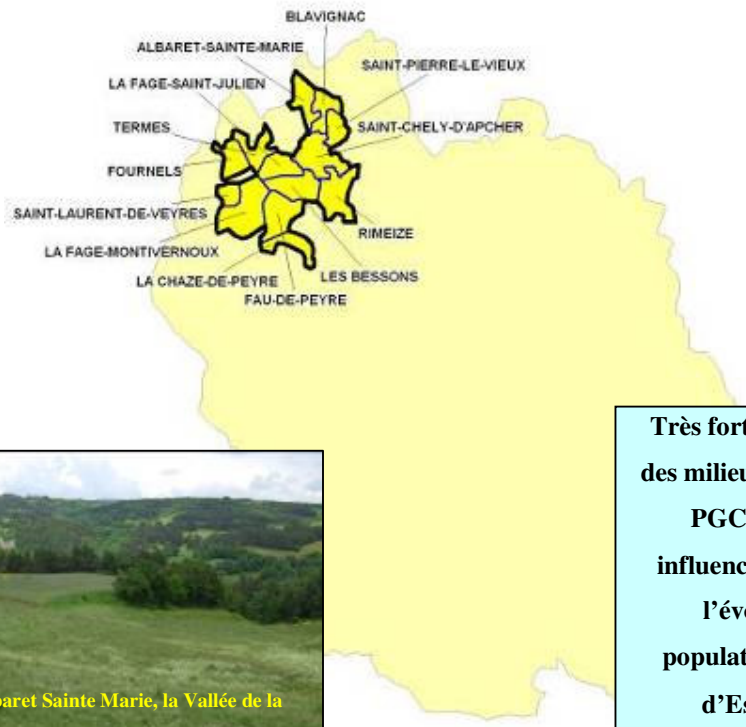

Près d'Albaret Sainte Marie, la Vallée de la Truyère

Très forte hétérogénéité des milieux sur la zone en PGCA, ce qui va influencer directement l'évolution des populations de lièvres d'Est en Ouest

2/ Caractéristiques cynégétiques

➢ *Territoires / Chasseurs*

Territoire	Nombre de chasseurs en 2007	Nbre de chasseurs / 100 Ha
Albaret Ste Marie	40	2.5
Blavignac / St Pierre le Vieux	70	2.4
St Chely d'Apcher	61	2.1
Rimeize	60	1.8
Les Bessons	54	2.3
La Fage St Julien	55	3
Termes	10	0.6
Fournels	10	0.6
La Fage Montivernoux	75	2
St Laurent de Veyres	8	0.9
Le Fau de Peyre	60	2.2
La Chaze de Peyre	50	2.6
Total	**553**	**2**

La pression de chasse reste relativement faible sur toute la zone avec une moyenne de 2 chasseurs aux 100 hectares de territoire de chasse.

Un suivi annuel de ce paramètre est toutefois indispensable.

Le bocage de Saint Pierre le Vieux, aux alentours de Mazeirac

➢ *Tableau de chasse*

Territoire	Nombre de lièvres prélevés 2007	Nombre de lièvre(s) par chasseur
Albaret Ste Marie	20	0.5
Blavignac / St Pierre le Vieux	50	0.7
St Chely d'Apcher	40	0.6
Rimeize	20	0.3
Les Bessons	20	0.4
La Fage St Julien	20	0.4
Termes	10	1
Fournels	10	1
La Fage Montivernoux	80	1.05
St Laurent de Veyres	10	1.25
Le Fau de Peyre	20	0.3
La Chaze de Peyre	20	0.4
Total	**320**	**0.6**

Avec 0.6 lièvre par chasseur et par saison, le tableau de chasse pour l'espèce est très moyen.

Toutefois la barre de 1 lièvre par chasseur est atteinte sur 4 communes.

<u>Objectif</u> : franchir le seuil de 1 lièvre / chasseur / saison sur le PGCA d'ici 2013.

➢ *Jours de chasse*

Territoire	0uverture	Fermeture	Nbre de jours / semaine	PMA	Nbre de jours / saison
Albaret Ste Marie	23/09/2008	07/11/2008	4 + jour férié	NON	28
Blavignac / St Pierre le Vieux	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50
St Chely d'Apcher	23/09/2008	16/12/2008	3 + jour férié	2 lièvres / chasseur / saison	38
Rimeize	07/10/2008	25/11/2008	1 + jour férié	NON	9
Les Bessons	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50
La Fage St Julien	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50
Termes	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50
Fournels	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50
La Fage Montivernoux	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50
St Laurent de Veyres	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50
Le Fau de Peyre	23/09/2008	16/12/2008	2 + jour férié	2 lièvres / chasseur / saison	26
La Chaze de Peyre	23/09/2008	16/12/2008	4 + jour férié	NON	50

Des zones remembrées vers Fosse, sur Saint Chely d'Apcher

2 dates d'ouvertures, 3 de fermetures, 4 configurations de chasse hebdomadaire…, <u>Objectif</u> : harmoniser le tout d'ici la fin du premier plan de gestion (2013)

Une mosaïque de milieux, le paysage le plus fréquemment rencontré sur la zone en PGCA (Les Gouttes, commune du Fau de Peyre)

3/ Les réserves de chasse

Territoire	Superficie communale en Ha	Caractéristiques	Réserve de chasse	Statut	Superficie en Ha	% de la commune en reserve
Albaret Ste Marie	1572	Société communale	OUI	Refuge	40	3%
Blavignac / St Pierre le Vieux	2878	Société intercommunale	NON	-	0	0
St Chely d'Apcher	2816	Société communale	OUI	Approuvée	161	6%
Rimeize	3253	Société communale	OUI	Refuge	210	7%
Les Bessons	2337	Société communale	OUI	Approuvée	218	9%
La Fage St Julien	1802	Société communale	NON	-	0	0
Termes	1744	Chasse banale	NON	-	0	0
Fournels	1550	Chasse banale	NON	-	0	0
La Fage Montivernoux	3759	ACCA	OUI	Approuvée	348	9%
St Laurent de Veyres	915	Société communale	NON	-	0	0
Le Fau de Peyre	2681	ACCA	OUI	Approuvée	213	8%
La Chaze de Peyre	1931	Société communale	NON	-	0	0
Total	**27238**				**1190**	**4%**

4 types de structures de chasse, la société communale, l'intercommunale, l'ACCA et la chasse banale, ce dernier cas est très rare en France… ce qui ajoute une difficulté supplémentaire au recueil des données sur ces territoires car nous ne disposons d'aucune personne relais, du moins cette année.

12 territoires de chasse avec seulement 6 réserves. A peine 4% de la zone est concernée.

<u>Objectifs</u>: identifier sur les communes sans réserve, des territoires potentiels et essayer de créer des zones refuges.

Tendre vers 10% du territoire en réserve d'ici 2013

Commune de la Chaze de Peyre

4/ La régulation des prédateurs

Territoire	Méthodes de régulation					Résultats		
	Piégeage	Nombre de piégeur(s)	Tir	Nombre de garde(s) particulier(s)	Déterrage	Par piégeage	Par tir	Par déterrage
Albaret Ste Marie	OUI	2	OUI	-	NON	7 putois, 4 martres, 40 pies	?	0
Blavignac / St Pierre le Vieux	OUI	1	OUI	-	NON	4 renards, 1 martre, 10 pies	11 renards	0
St Chely d'Apcher	OUI	3	OUI	-	NON	14 renards, 2 martres, 91 pies	4 renards, 2 martres, 27 corneilles, 18 pies	0
Rimeize	OUI	2	OUI	-	NON	?	?	0
Les Bessons	OUI	2	OUI	-	OUI	7 renards, 3 martres, 76 pies, 2 corneilles	25 renards, 8 martres, 12 corneilles, 15 pies	30 renards
La Fage St Julien	OUI	2	OUI	-	NON	?	?	0
Termes	NON	0	OUI	-	NON	0	?	0
Fournels	NON	0	OUI	-	NON	0	?	0
La Fage Montivernoux	OUI	4	OUI	-	OUI	7 renards, 15 martres, 1 putois, 8 pies	10 renards, 8 corneilles, 4 pies	29 renards
St Laurent de Veyres	NON	0	OUI	-	NON	0	?	0
Le Fau de Peyre	OUI	2	OUI	-	OUI	1 renard, 5 martres, 32 pies	19 renards, 7 martres, 21 pies	12 renards
La Chaze de Peyre	NON	0	OUI	-	NON	0	?	0
Total		18	**Total**	A déterminer				

Un des éléments prépondérant dans la réussite du plan de gestion sur le lièvre, c'est la régulation et la maîtrise des populations de prédateurs.

Pour ce faire 3 méthodes existent, le piégeage, le tir (pendant la chasse et hors période de chasse avec les gardes particuliers) mais aussi le déterrage.

<u>Objectifs</u> : Organiser le piégeage sur l'ensemble des communes, rendre les piégeurs efficaces et imposer le retour des données auprès de la FDC48.

Gérer un réseau de gardes particuliers initiés aux méthodes de régulation par tir.

Développer les actions de déterrage.

Obtenir un rendu objectif des captures de « nuisibles » sur le secteur afin d'établir un bilan précis et crédible.

A ce jour 10 des 18 piégeurs identifiés après enquête renvoient des données à la FDC (1 sur Blavignac, 1 sur le Fau, 4 à la Fage Mtx, 1 au Bessons et 3 à St Chely).

L'enquête « tir et déterrage » n'est renseignée que sur Balvignac, Les Bessons, St Chely, La Fage Mtx et le Fau de Peyre.

Le nombre de gardes particuliers actifs sera à déterminer ultérieurement.

5/ Les lâchers

Territoire	Lâcher en 2007	Nombre	Observation
Albaret Ste Marie	OUI	8	Achat extérieur
Blavignac / St Pierre le Vieux	OUI	8	Elevage société
St Chely d'Apcher	NON	0	
Rimeize	NON	0	Arrêt depuis 3 ans
Les Bessons	NON	0	
La Fage St Julien	NON	0	
Termes	NON	0	
Fournels	NON	0	
La Fage Montivernoux	NON	0	
St Laurent de Veyres	NON	0	
Le Fau de Peyre	NON	0	
La Chaze de Peyre	NON	0	
Total		**16**	

Objectif : arrêter définitivement les lâchers ces prochaines années.

Zone de transition entre Margeride et Aubrac
(vue de la Fage Montivernoux)

Le plateau de l'Aubrac, limite ouest de la zone du PGCA
(Fage Montivernoux)

6/ Les comptages

Modalités de mise oeuvre

- ✓ Départ du comptage : **20H30**
- ✓ **Respect strict du tracé du circuit** référencé sur la carte
- ✓ Sens de réalisation du parcours inversé sur les 2 soirées
- ✓ Vitesse d'avancement du véhicule **10 à 15 km/H maximum**
- ✓ **Phares tenus perpendiculairement au véhicule sans balayage**
- ✓ Repérage des lièvres sur carte pré-établie (une couleur par soirée)
- ✓ Notation des observations sur fiche pré-établie (toutes espèces)
- ✓ **Seuls les résultats des meilleurs soirs par circuits sont retenus**

Dates et conditions de réalisation

Circuit	Dates de réalisation	Conditions météorologiques
Albaret Sainte Marie / Saint Pierre le Vieux	17 et 18 mars 2008	Bonnes
Rimeize / Saint Chely d'Apcher		
La Fage Saint Julien / Les Bessons		
Termes / Fournels	20 mars et 3 avril	Bonnes
Le Fau / La Chaze de Peyre		Bonnes le premier soir et moyennes le second
La Fage Montivernoux / Saint Laurent de Veyres		

Indice lièvre

Circuit	Kilomètres éclairés	Nombre de lièvres vus en 2008	IKA
Albaret Ste Marie / Blavignac / St Pierre le Vieux	27	13	0,49
Rimeize / St Chely d'Apcher	28	9	0,32
La Fage St Julien / Les Bessons	26	29	1,12
Termes / Fournels	28	15	0,53
La Fage Mtx / St Laurent de Vrs	31	59	1,89
Le Fau de Peyre / La Chaze de Peyre	34	24	0,7
Total	**174**	**149**	**0,85**

Indice « prédateurs »

Circuit	Kilomètres éclairés	Nombre de prédateurs vus en 2008	IKA
Albaret Ste Marie / Blavignac / St Pierre le Vieux	27	5	0,19
Rimeize / St Chely d'Apcher	28	4	0,14
La Fage St Julien / Les Bessons	26	3	0,12
Termes / Fournels	28	8	0,28
La Fage Mtx / St Laurent de Veyres	31	11	0,35
Le Fau de Peyre / La Chaze de Peyre	34	8	0,23
Total	**174**	**39**	**0,22**

7/ L'analyse des cristallins

Retour de l'échantillon 2007

Territoire	Nombre de flacons distribués	Retour
ALBARET SAINTE MARIE	20	9
BLAVIGNAC / ST PIERRE	20	1
CHAZE DE PEYRE	20	1
FAGE MONTIVERNOUX	20	16
FAGE ST JULIEN	20	3
FAU DE PEYRE	20	4
LES BESSONS	20	5
RIMEIZE	20	3
ST CHELY D'APCHER	20	3
ST LAURENT DE VEYRES	20	0
TOTAL	200	45

Seulement 22 % de retour

Résultats 2007

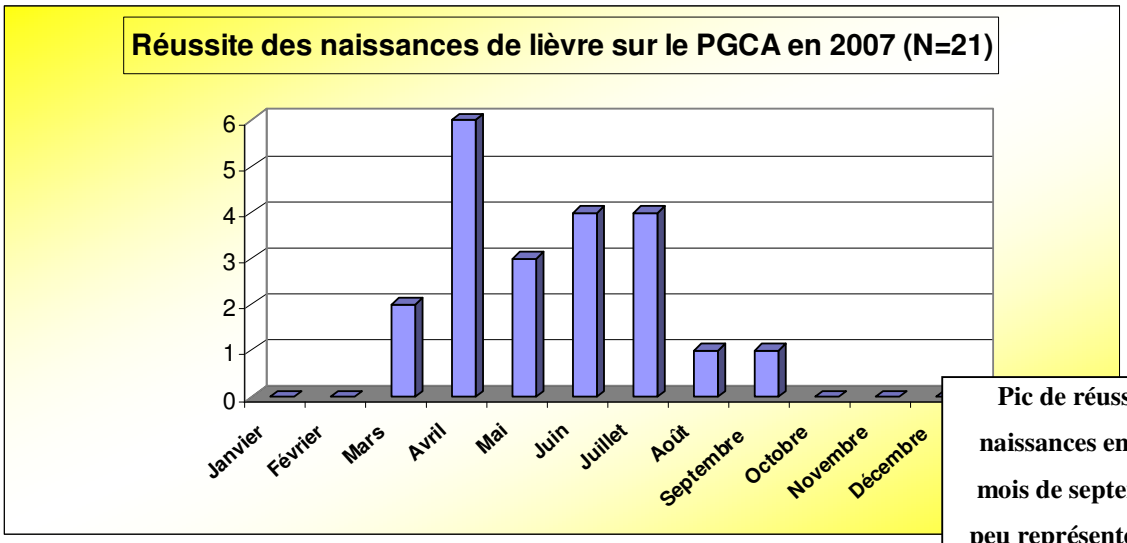

Pic de réussite des naissances en avril, le mois de septembre est peu représenté, la taille de l'échantillon est limitée.

Si nous admettons que la taille de l'échantillon reste représentative, la réussite de la reproduction 2007 est mauvaise, avec seulement 47% de jeunes dans le tableau de chasse.

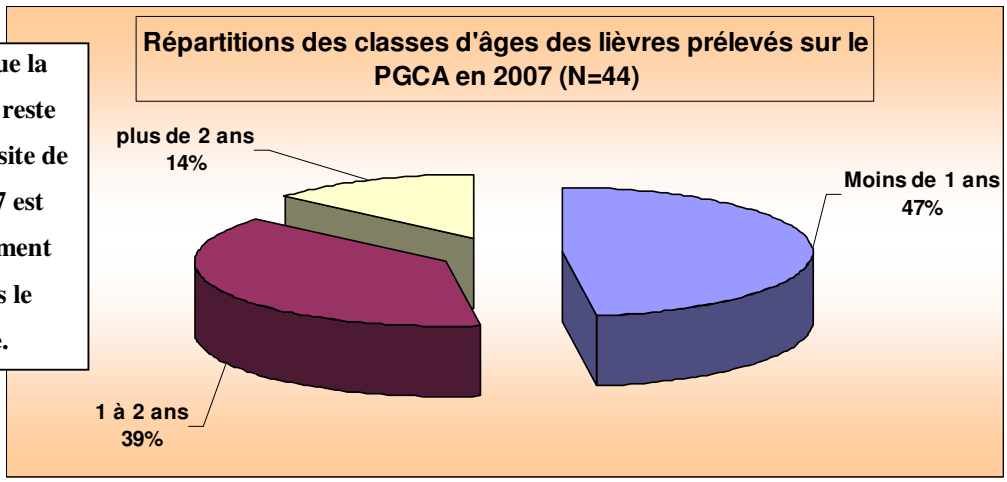

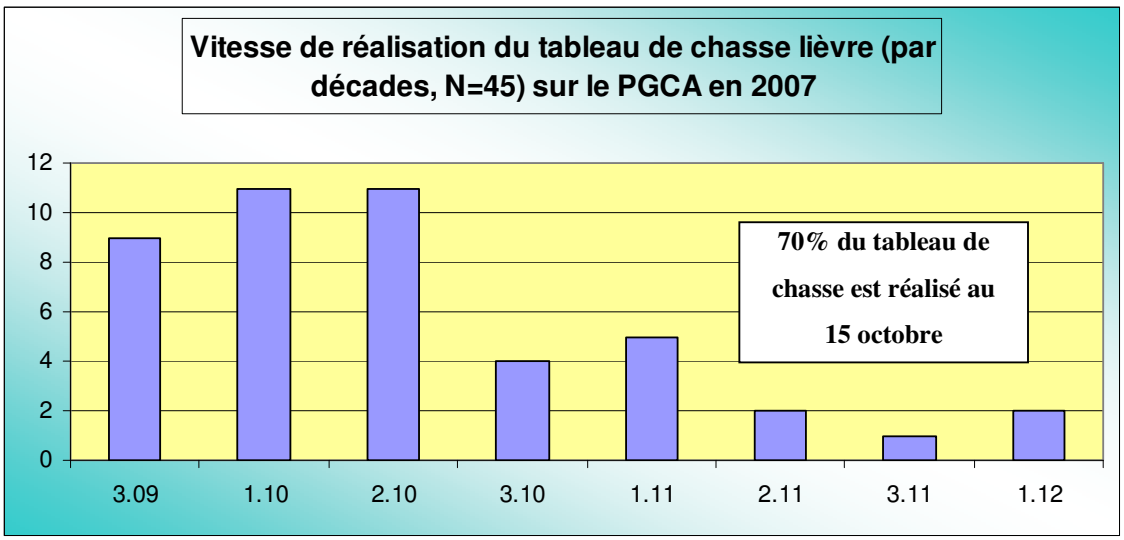

<u>Objectif :</u> obtenir un échantillon de cristallins significatif (50% du tableau minimum), annuellement dans un premier temps et tous les 3 ans ensuite.

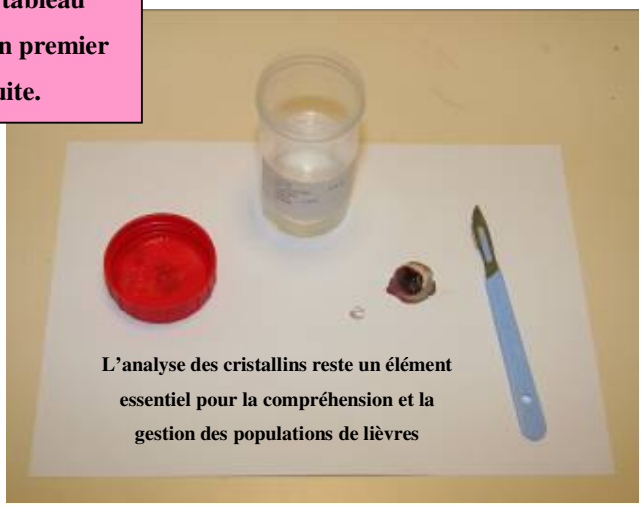

L'analyse des cristallins reste un élément essentiel pour la compréhension et la gestion des populations de lièvres

Les prairies du Truc de l'Homme sur la Fage Montivernoux, regroupent de belles concentrations de lièvres en bordure de la réserve des Bessonns

8/ Perspectives d'avenir

Ce premier état des lieux fait état, d'une part, **de nombreuses contrariétés pour tous les paramètres analysés :**

- Milieux naturels
- Structures de chasse
- Jours de chasse
- Réserves de chasse
- Méthodes de régulation des prédateurs…

Et d'autre part, **de grandes disparités entre les territoire en matière de densités de populations de lièvres**.

Reste 5 années pour affiner le tout…

C'est à dire,

- ✓ Disposer annuellement d'une estimation du tableau de chasse et du nombre de chasseurs concernés sur chaque territoires
- ✓ Harmoniser les jours d'ouvertures de la chasse au lièvre
- ✓ Identifier au mieux la chasse sur Termes et Fournels
- ✓ Tendre vers 10% du territoire en PGCA mis en réserve
- ✓ Organiser le piégeage sur toutes les communes
- ✓ Gérer un réseau de gardes particuliers
- ✓ Développer les actions de déterrage
- ✓ Obtenir un rendu objectif des captures de « nuisibles » sur la zone
- ✓ Arrêter les lâchers de lièvres
- ✓ Obtenir u échantillon de cristallins significatif

Afin qu'aux alentours de 2013 nous puissions relever :

- **un tableau de chasse de 1 lièvre par chasseur**
- **un indice kilométrique d'abondance nocturne de 1 lièvre au kilomètre**

Quant à la diversité des biotopes, une chose est certaine, nous n'y changerons rien…

Le service technique de la FDC 48, Juin 2008